



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-48064>

Département(s) de publication : **38**

Annonce n° **26-48064**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 26-45755

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Département de l'Isère

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 22380001200013

Ville : Grenoble

Code postal : 38022

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 38

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : RD 502-518 - Aménagement du carrefour de l'Escale sur la commune de Saint-Jean-de-Bournay

Code CPV principal - Descripteur principal : 45233128

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Les prestations sont réglées par des prix unitaires et forfaitaires. Les travaux consistent à aménager un carrefour giratoire à 4 branches, au niveau du carrefour de l'Escale, situé à l'intersection des routes départementales n°502 et n°518 et de la route communale Rue Pasteur, sur la commune de Saint-Jean-de-Bournay ; Les objectifs visés par le projet sont de sécuriser l'intersection des RD, de limiter le nombre de points de conflits pour permettre les échanges entre les différentes voies dans de bonnes conditions de sécurité et d'intégrer les cheminements piétons et l'éclairage dans l'aménagement

Critères d'attribution : Valeur technique de l'offre : 35% Valeur environnementale : 5% Prix : 60%

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 05/06/2026 à 17h00, lire 12/06 /2026 à 17h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/05/2026